JohnsonDiversey
Clean is just the beginning

J-512 ASSAINISSANT

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	3	3	
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 1 *Date de révision: 2005-10-20*

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: J-512 ASSAINISSANT

MSDS #: MS0100429
Code du produit: 04401, 03759, 04399, 04398, 03761
Utilisation recommandée: Industriel/Institutionnel. Sanitizer.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters
JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th St.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: 1-888-352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours
DANGER. CORROSIF. CAUSE DES LÉSIONS IRRÉVERSIBLES AUX YEUX . PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX ET DE LA PEAU . Nocif en cas d'ingestion.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Contact avec les yeux: Corrosif . Cause des lésions irréversibles aux yeux . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.
Contact avec la peau: Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion: Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac .

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	5 - 10%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	5 - 10%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Alcool éthylique	64-17-5	0.1 - 1.5%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .
Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .
Avis aux médecins: La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique .
Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxide de carbone.
Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuel
Méthodes de nettoyage: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Stockage:
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur ou
des flammes nues . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée .

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques . Comprend : gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps: Protective footwear . En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .
Protection respiratoire: Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition . Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm (TWA)	1900 mg/m^3 1000 ppm	1900 mg/m^3 (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide
Couleur: Rose
Odeur: Caractéristique
Densité: 0.998 g/mL
Dilution pH: 7.0
Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: solution aqueuse
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: Indéterminé
pH: 7.8
Densité: 8.3 lbs/gal
Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: Soluble

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): Pas d'information disponible
Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Conditions à éviter: Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive. ORALE LD50 estimated to be between 500 - 2000 mg/kg. Dermal Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg.

Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Alcool éthylique	64-17-5	Listed.		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:
LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les réglements fédéraux, provinciaux, locaux .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales
Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.
EPA Reg. No. : 1839-86-70627
Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	-	-	-	-	-	-
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Alcool éthylique	64-17-5	0.1 - 1.5%	100		

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
Différée N
Incendie: N
Réactivité N
Décompression soudaine N

Canada
WHMIS: Non destiné à la vente dans Canada .

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a etè prèparè de sources considèrèes techniquement sèrieuses. If ne constitue pas une garantie, ènoncèe ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posè'de toutes les donnèes en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fèdèraux, des ètats, provinciaux et municipaux.